

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
20 juin 2024

PUBLIE LE : 04 JUIL. 2024

Délibération n°240620-13 : Don de 5 contremarques – Fête annuelle de la ville du Pecq

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le quatorze juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 JUIN 2024

PRESENTS

**AIGREMONT
CHAMBOURCY**

Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE
Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT

**LE PECQ
MAREIL-MARLY**

Laure HERBERT, DELEGUEE SUPPLEANTE
Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE
Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

**MARLY-LE-ROI
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Arnaud PERICARD, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE
Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

CHAMBOURCY

Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE
Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE

LE PECQ

Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT
Sabine DELPEUCH, DELEGUEE TITULAIRE
Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE

LE VESINET

Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT
Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE

**MAREIL-MARLY
MARLY-LE-ROI**

Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
Virginie DOUELLOU, DELEGUEE SUPPLEANTE
Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Marie AGUINET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	7 pour le compte administratif (1 abstention) 8 pour les autres délibérations (1 abstention)

OBJET : DON DE 5 CONTREMARQUES - FETE ANNUELLE DE LA VILLE DU PECQ

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

CONSIDERANT que la Ville du Pecq organise sa fête annuelle le samedi 22 juin 2024 ;

CONSIDERANT que durant cette journée, la Ville propose des activités en accès gratuit et organise des jeux et défis, dont les gagnants sont récompensés par des lots offerts par divers partenaires d'Île-de-France ;

CONSIDERANT que la Ville du Pecq a sollicité le Syndicat afin d'être partenaire de cette manifestation en faisant don d'entrées au sein du Dôme ;

CONSIDERANT que le Syndicat souhaite répondre favorablement à cette demande dans le cadre de la logique des relations institutionnelle et entre la Ville et le Syndicat ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité (une abstention),**


APPROUVE le don de 5 contremarques « Entrée piscine individuelle » d'une valeur unitaire de 6,5 euros à la Ville du Pecq, dans le cadre des animations de la fête annuelle prévue le samedi 22 juin 2024 ;

AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce don.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 04 JUIL. 2024

Transmis en Préfecture et affiché le 04 JUIL. 2024

Emma SADOUN
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal